



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

PÔLE RESSOURCES

Direction des Ressources Humaines

Service Attractivité et Dynamique Professionnelle

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-200066009-20260202-2966C-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2026

Publication : 10/02/2026

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 10 février 2026
Le Président



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**
Séance du 2 février 2026

71 élus présents (104 en exercice, 18 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS (4.1.1/2966C)

L'article L.313-1 du code général de la fonction publique, précise que « Les emplois de chaque collectivité [...] sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé. Lorsqu'il s'agit d'un emploi mentionné à l'article L.412-5, elle précise en outre la nature de celui-ci et la durée des fonctions. Elle indique, le cas échéant, si l'emploi peut également être pourvu par un agent contractuel territorial. Dans ce dernier cas, elle indique le motif invoqué, la nature des fonctions, les niveaux de recrutement et de rémunération de l'emploi créé. Aucune création d'emploi ne peut intervenir si les crédits disponibles au chapitre budgétaire correspondant ne le permettent. [...]. »

Les besoins de la collectivité nécessitent l'ouverture, la fermeture ou la transformation d'emplois permanents et la révision de l'état des emplois comme suit :

- **Suppression de postes**

À compter du 01/03/2026

Les postes détaillés ci-dessous sont supprimés suite à une modification de l'organisation des services concernés :

Poste	Grade	Caté-gorie	Temps de tra-vail	Description du poste	Temps complet (C) /non complet (N)
2199	Ingénieur en chef	A	100	Directeur de Direction	C
2200	Adjoint administratif	C	100	Assistante de direction	C
2201	Ingénieur	A	100	Responsable du service Informations géogra-phiques	C
2202	Ingénieur	A	100	Responsable de l'unité Travaux topographiques	C
2203	Ingénieur	A	100	Chef de projets SIG et res-ponsable de l'unité Tra-vaux fonciers	C
2204	Technicien	B	100	Technicien géomètre	C
2205	Ingénieur	A	100	Ingénieur géomaticien et Administrateur du SIG	C
2206	Technicien	B	100	Technicien géomètre	C
2207	Technicien	B	100	Technicien géomètre	C
2211	Agent de maitrise	C	100	Géomaticien alignements et avis ADS	C
2212	Agent de maitrise	C	100	Géomaticien topo/don-nées de référence et pres-tations	C
2213	Technicien	B	100	Technicien géomaticien - Données de référence et prestations	C
2214	Agent de maitrise	C	100	Géomètre	C
2217	Adjoint technique	C	100	Assistant géomètre	C
2218	Technicien	B	100	Technicien géomètre	C
2353	Adjoint administratif	C	100	Assistante	C
2474	Adjoint technique	C	100	Agent administratif Gluck	C
2559	Adjoint technique TNC	C	80	Agent d'entretien	N

2579	Adjoint technique	C	100	Agent technique des piscines	C
2749	Technicien	B	100	Technicien géomaticien - prestations cartographiques	C
2820	Adjoint administratif	C	100	Comptable	C
3283	Technicien	B	100	Géomaticien cadastre, patrimoine foncier, topo	C
3713	Adjoint d'animation TNC	C	50	Aide maternelle	N
3929	Adjoint administratif	C	100	Agent en charge des emménagements et de la comptabilité d'une unité	C
4027	Adjoint technique TNC	C	51	Maitresse de maison	N
4255	Adjoint d'animation TNC	C	63	Adjoint d'animation TNC	N
4524	Adjoint technique TNC	C	51	Maitresse de maison	N
4529	Adjoint technique TNC	C	51	Maitresse de maison	N
4687	Adjoint technique	C	100	Gestionnaire courrier	C
5055	Adjoint administratif	C	100	Renfort Assistance administrative	C

- Création de postes :**

À compter du 01/03/2026

Les emplois suivants sont créés suite à une modification de l'organisation des services concernés :

Poste	Grade	Catégorie	Temps de travail	Description du poste	Temps complet (C) /non complet (N)
5071	Attaché	A	100	Responsable ressources et développement	C
5072	Adjoint technique	C	100	Hôtesse de caisse	C
5073	Attaché	A	100	Secrétaire de Mairie Itinérant	C
5074	Adjoint technique	C	80	Agent en charge des équipes de restauration et nettoyage (ACERN)	N
5075	Adjoint technique	C	80	Agent en charge des équipes de restauration et nettoyage (ACERN)	N

5076	Adjoint Technique	C	80	Agent en charge des équipes de restauration et nettoyage (ACERN)	N
5077	Adjoint technique	C	100	Soigneur animalier	N
5078	Adjoint technique	C	100	Soigneur animalier	N

Il est précisé que ces postes pourront être pourvus le cas échéant par des agents contractuels de droit public, si les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté (art. L.332-8-2° CGFP). Dans ce cas, le grade de recrutement est fixé par référence au statut particulier du cadre d'emploi auquel il appartient.

- **Transformation de postes**

À compter du 01/03/2026

Les postes énumérés ci-dessous sont supprimés, et les nouveaux postes correspondants sont créés à la même date, afin de tenir compte de l'évolution des missions et/ou du temps de travail.

Postes supprimés				Postes créés			
Poste	Grade	Catégorie	Temps de travail	Grade	Catégorie	Temps de travail	Description du poste
1663	Rédacteur	B	100	Attaché	A	100	Chef de service
2156	Adjoint administratif	C	100	Rédacteur	B	100	Gestionnaire commande publique
2242	Adjoint administratif TNC	C	80	Adjoint administratif	C	100	Assistante restauration et nettoyage
2310	Agent de maîtrise	C	100	Technicien	B	100	Dessinateur
2412	Adjoint d'animation TNC	C	50	Adjoint d'animation	C	63,17	Adjoint d'animation TNC
2524	Adjoint d'animation TNC	C	50	Adjoint d'animation	C	63,17	Adjoint d'animation TNC
3050	Adjoint d'animation	C	100	Auxiliaire de puériculture	C	100	Auxiliaire de puériculture Baldersheim
3328	Adjoint d'animation TNC	C	50	Adjoint d'animation	C	63,17	Adjoint d'animation TNC
3562	Adjoint d'animation	C	100	Auxiliaire de puériculture	C	100	Auxiliaire de puériculture Wittenheim
4024	Adjoint d'animation TNC	C	50	Auxiliaire de puériculture	C	100	Auxiliaire de puériculture
4314	Adjoint technique	C	100	Agent de maîtrise	C	100	Agent de recherche de fuites

4415	Adjoint administratif	C	100	Rédacteur	B	100	Comptable exécution budgétaire
5042	Attaché	A	100	Rédacteur	B	100	Gestionnaire commande publique

Le Comité Social Territorial a été saisi de l'ensemble des modifications proposées.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération :

- approuve les modifications ci-dessus, apportées au tableau des effectifs des emplois permanents,
- approuve la mise à jour du tableau des effectifs au 01/03/2026,
- décide de pourvoir le cas échéant les emplois permanents mis à jour par le recrutement d'agents contractuels de droit public si les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté (art. L.332-8-2° CGFP),
- fixe, le cas échéant, le niveau de rémunération des agents contractuels en référence à la grille indiciaire du grade de recrutement,
- indique que les crédits correspondants sont bien inscrits au budget primitif de Mulhouse Alsace Agglomération,
- autorise le Président ou son représentant à signer tout acte afférent.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

Fabian JORDAN